

**République Française**

**COMMUNE DE JAULGONNE**

**Compte rendu sommaire de la séance du 27 juin 2008**

\*\*\*\*\*

**Etaients présents :**

**Mme M. MARCHAND – M L. SIMONET – Mme A. MARICOT - M J.M. HERAULT – Mme A. BRUNEAU - Mme I. MARCHAND-LARUE –Mme C. DUSSART - M D. BEAUMONT – Mr E. ROBY – M P. DUBAUX – Mme N. RABINEAU – Mme J. TELLIER – M S. MOROY**

**Absents représentés :**

**Monsieur Gérald MATHIEU qui donne pouvoir à Mr Laurent SIMONET**

**Monsieur Patrick TARAMINI qui donne pouvoir à Monsieur Serge MOROY**

**Secrétaire de Séance : Monsieur Didier BEAUMONT**

Avant que ne soit abordé le débat et le vote des subventions de l'année 2008, Madame Anne MARICOT quitte la salle.

**VERSEMENT DES SUBVENTIONS ALLOUÉES POUR 2008**

Vu les crédits inscrits et votés à l'article 6574 du BUDGET UNIQUE de l'Année 2008, le Conseil Municipal

**DECIDE DE VERSER les subventions suivantes :**

- **4.600,00 €uros (Quatre mille six Cent Euros) au COMITE DES FETES, de la CULTURE et des TRADITIONS de JAULGONE**
- **250,00 €uros (Deux cent cinquante Euros) à la Coopérative Scolaire de l'école de JAULGONNE**

DECIDE de supprimer la subvention à l'Association Les Papillons Blancs, les élus présents s'engageant à reprendre l'opération Brioches dès la mi-October 2008.

Madame Anne MARICOT est rappelée dans la salle et reprend sa place pour la suite de la séance.

**CINEMA ITINERANT M.J.C. 02 –Saison 2008/2009**

Considérant le projet de renouvellement pour la saison 2008/2009 de l'animation autour du Cinéma présenté par la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture de l'Aisne sise 28 rue du Cloître à 02200 LAON

Considérant l'apport de ce type de manifestation à la vie locale et à l'animation du village, le Conseil Municipal

**ACCEPTE DE RENOUVELER pour la saison 2008/2009** la mise en place de séances de cinéma sur la commune organisées par la F.D.M.C. 02

**AUTORISE le Maire, au Nom de la Commune,** à remplir et à signer les démarches administratives nécessaires à la réalisation du projet.

**RESTAURATION DES VITRAUX DE L'EGLISE de JAULGONNE**

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux de réparation et restauration des vitraux de l'église de JAULGONNE,

Vu les trois devis de Monsieur Didier QUENTIN, en date du 21 Mars 2007, s'élevant à :

1°) 1.934,00 € H.T soit T.T.C. 2.372,86 € T.T.C. pour le remplacement des pièces brisées des baies 6, 8, 10, 12, la remis en plomb de 2 panneaux baies 6 et 8, et la réalisation d'un panneau manquant baie 15

2°) 2.387,00 € H.T. soit 2.854,85 € T.T.C. pour la restauration à l'identique des baies 16, 18, et 20, le remplacement des pièces brisées baie 14, et la réalisation d'un panneau manquant en tribune

3°) 7.378,00 € H.T. soit 8.824,08 € T.T.C. pour la restauration à l'identique des baies 6, 8, 10 et 12.

Considérant qu'une subvention au taux de 30 % du montant hors taxes des travaux estimé à 11.699,00 € a été allouée au titre du C.D.D.L. du Conseil Général de l'Aisne, pour ces travaux

le Conseil Municipal

**DECIDE de faire effectuer les travaux prévus aux devis précités, dans les conditions suivantes :**

- **une première tranche au cours de l'année 2008 pour un montant estimé à SIX MILLE CENT Euros (6.100,00 €)**
- **une seconde tranche au cours de l'année 2009 pour un montant estimé à SIX MILLE CENT SOIXANTE SEIZE Euros et 93 centimes( 6.176,93 €)**

**DEMANDE** que la subvention du Conseil Général soit versée en deux fois.

**DECLARE** que ces travaux seront imputés à l'article 2313 opération 124 du Budget Unique de l'année 2008 où les crédits nécessaires ont été inscrits et votés.

#### **RUE DE LA CARRIERE : aménagement des abords pour stationnement**

Considérant la nécessité d'aménager les abords de la Rue de la Carrière pour faciliter le stationnement des véhicules près de l'église,

Vu les devis reçus, soit :

- EURL PICAVET Franck – SOILLY – 51700 DORMANS pour un montant hors taxes de 3.522,00 Euros soit T.T.C. 4.212,31 €
- EUROVIA PICARDIE -02000 LAON – pour un montant hors taxes de 4.250,00 € soit T.T.C. 5.083,00 €

le Conseil Municipal

**DECIDE de faire effectuer ces travaux, de les confier à l'EURL PICAVET Franck à DORMANS aux conditions de son devis précité.**

**DECLARE** que ces travaux seront imputés à l'article 2151 opération 105 du Budget Unique de l'année 2008 où les crédits nécessaires ont été inscrits et votés.

#### **ALIGNEMENT 2 RUE DE LA CARRIERE ACQUISITION TERRAIN**

Considérant que la propriété de Monsieur Eric MARCHAND sise 2 rue de la Carrière à JAULGONNE cadastrée section B n° 1006, dont la vente est en cours de réalisation, est concernée par le Plan d'Alignement des Voies communales approuvé le 2 Octobre 2003,

Considérant que cette propriété de 8 a 25 ca se voit grevée d'une superficie d'environ 0 a 90 ca en bordure de la Rue de la Carrière,

Considérant que Monsieur Eric MARCHAND avait signé le 4 juillet 2003 un accord de cession gratuite à la Commune de JAULGONNE pour cette largeur de terrain en bordure de la Rue de la Carrière,

le Conseil Municipal

**DECIDE D'ACQUERIR pour la valeur symbolique d'UN Euro** la partie de terrain en bordure de la Rue de la Carrière pour une superficie de 0 a 90 ca,

**AUTORISE le Maire, au Nom de la Commune,** à signer l'acte authentique par devant Maître CARCELLE Notaire à CHATEAU-THIERRY, ainsi que toutes pièces ou documents s'y rapportant.

#### **REMBOURSEMENT DE FRAIS AVANCES PAR Mme MARCHAND**

Considérant que Madame Micheline MARCHAND, Maire, a avancé les frais suivants à la Commune de JAULGONNE soit :

**28,70 € à AMEN.FR** – Service Clients 12/14 Rond Point des Champs Elysées 75008 PARIS en paiement de la Commande n° 1491635 pour CREATION PACK Web mail+ - Hébergement Mai 20 Go – CREATION SITE INTERNET DE LA COMMUNE

**75,00 € à la POSTE** pour achat de chèques cadeaux à remettre à la jeune fille de Jaulgonne ayant effectué un stage non rémunéré à la mairie pendant trois semaines (fin mai-début juin 2008),

le Conseil Municipal

**DECIDE de rembourser ces sommes à Madame Micheline MARCHAND au vu des justificatifs fournis.**

## QUESTIONS DIVERSES

La S.P.A propose d'organiser sur le territoire de la Commune une campagne de stérilisation et d'identification de deux chats errants, afin d'en limiter la prolifération. Des renseignements seront pris auprès de la Commune de BARZY SUR MARNE.

Demande de subvention de la Croix Rouge Française – délégation locale de Château-Thierry – à revoir en septembre 2008.

Accueil camping cariste : Le Comité Départemental du Tourisme a proposé le 5 Juin 2008, par l'intermédiaire de Monsieur Armand DOSSIER – épicerie VIVAL – une mission d'assistance pour l'accueil de camping-car. Une fiche de renseignement était jointe à ce courrier, il était demandé de la compléter et de la retourner avant le 16 juin 2008.....(nous sommes le 27 juin 2008). Le Conseil Municipal donne son accord pour une étude gratuite, sans engagement de la Commune.

Fête Nationale du 14 Juillet 2008 : il est décidé d'organiser, à la mairie, un apéritif rondelle juste après la cérémonie au monument aux morts.

Laurent SIMONET présente le projet de création d'une Ecole de Théâtre couplée avec une Ferme Pédagogique qui souhaite s'installer à JAULGONNE. Une superficie de 2 à 3 hectares leur est nécessaire. Avant de se prononcer, les élus souhaitent que les demandeurs viennent présenter leur projet à l'occasion d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 45 minutes

